Procès-Verbal
Commission Régionale Sportive Jeunes

Réunion téléphonique du Mardi 10 novembre 2026

Président : Patrick BELISSANT

Présents : Abtissem HARIZA, Michel GODIGNON, Roland LOUBEYRE

INFORMATIONS

- **DEMANDE DE CLASSEMENT D'UN MATCH SENSIBLE OU A RISQUE**

Au cours de la saison, les clubs ont la possibilité de demander à la commission PMS des moyens renforcés pour la gestion d'une rencontre. Cette demande doit parvenir à la commission au plus tard trois semaines avant la date de la rencontre.
Le document prévu à cet effet doit être complété précisément par le club.

Demande de classement match sensible ou à risque.pdf

A réception, la commission PMS étudiera la demande et adaptera les moyens nécessaires au déroulement de la rencontre.

- **DEMANDE D'INVERSION DE RENCONTRE (Phase Aller)**

Toutes les demandes à la Commission Sportive Jeunes via Réseau Bleu ou mail, pour être accordées, devront être justifiées par le document attestant, par exemple, de l'occupation du terrain pour autre manifestation.
Si ce document n'est pas joint, la Commission refusera la demande.

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

RAPPEL - ARTICLE 1 DU REGLEMENT FEDERAL DE LA COMPETITION :

« La F.F.F. et la L.F.A. organisent chaque saison une épreuve, appelée COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE, exclusivement réservée à une équipe des clubs participant à :

- *Un championnat U19 (**National, Régional ou Départemental) étant rappelé que les joueurs de catégorie U19 ne sont pas autorisés à prendre part à l'épreuve.***
- *Ou un championnat U18 ou U17 **(Régional ou Départemental).***

Pour les clubs ayant plusieurs équipes dans les championnats éligibles, l'équipe engagée est obligatoirement celle évoluant au plus haut niveau de compétition dans l'ordre des compétitions Nationales, Régionales puis Départementales. »

PHASE REGIONALE

* BILAN DES ENGAGEMENTS (au 15 août 2026) :

Pour cette saison 2025-2026, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré l'engagement de 391 équipes (au lieu de 382 saison 2025-2026) qui se répartissent de la sorte :

Clubs Nationaux : 4
Clubs de R1 : 23
Clubs de R2 : 42
Clubs de District : 322

*** CALENDRIER :**

- 22 novembre 2026 : 6ème tour régional
- 13 décembre 2026 : 1er tour fédéral (entrée en lice des équipes de niveau national)

*** DATES DES TIRAGES AU SORT**

- 1er Tour Fédéral : le jeudi 26 novembre 2026 en direct à partir de 12h00 sur le site de la FFF.

*** ORGANIGRAMME :**

6ème tour (22 novembre 2026)
18 équipes qualifiées du 5ème tour, soit 9 matchs à programmer.
D'où 9 qualifiés pour la phase préliminaire nationale (13 décembre 2026)

*** 6ème TOUR : Dimanche 22 novembre 2026**

À 13h00 sur le terrain des clubs 1ers nommés. L'utilisation de la F.M.I. est OBLIGATOIRE dès le 1er tour. L'envoi doit s'effectuer dès la fin de la rencontre et à 20 heures au plus tard (sous peine d'amende). En cas de problème de la FMI, si feuille papier utilisé, merci de la scanner à : competitions@laurafoot.fff.fr avant 20 heures ;
Les arbitres doivent adresser leurs rapports disciplinaires à la Ligue Auvergne-Rhône Alpes de Football (et non au District) dans les 48h00.

Modifications : Lieu - Date – Horaire
Les clubs pourront modifier la date, l'horaire, le lieu pour ce 5ème tour de la Coupe Gambardella Crédit Agricole, **après accord du club adverse**, jusqu'au vendredi 13 novembre 2026 à 12 heures auprès du service compétitions de la ligue : competitions@laurafoot.fff.fr

*** Permanence**

Une permanence téléphonique sera assurée (voir coordonnées sur le site internet de la Ligue). Également une permanence « Arbitres » sera assurée.

Rappel important règlement : Du 1er au 6ème tour, en cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

PROGRAMMATION DES MATCHS

Rencontres reprogrammées pour le dimanche 20 décembre 2026 à 13h00

U18 – REGIONAL 1 – Poule A

Match n°56081339 : Andrézieux Bouthéon 21 – AS Montferrand 21 (remis 21/11/2026)
Match n°56081340 : FC Roche St Genest 21 – FC Villefranche Beaujolais 21 (remis du 21/11/2026)
Match n°56081342 : FC Aurillac 21 – FC Le Puy en Velay 21 (remis du 21/11/2026)
Match n°56081343 : L'Etrat Sp 21 – RF 42 21 (remis du 21/11/2026)
Match n°56081344 : Monistrol s/Loire 21 – RC Vichy 21 (remis du 21/11/2026)

U18 – REGIONAL 1 – Poule B

Match n°56485857 : Chambéry Savoie F 21 – FC Thonon Evian Gd Genève 21 (remis du 21/11/26)
Match n°56485852 : FC Lyon Football 21 – Olympique Valence 21 (remis du 21/11/2026
Match n°56485853 : GFA Rv 21 – Fc d'Annecy 22 (remis du 21/11/2026)
Match n°56485855 : FC Bourgoin Jallieu 21 – Misérieux Trévoux 21 (remis du 22/11/2026)
Match n°56485856 : AS St Priest 21 – Grenoble Foot 38 21 (remis du 22/11/2026)

U18 – REGIONAL 2 – Poule A

Match n° 56282035 : FC Riom 21 – AS Clermont St Jacques 21 (remis du 22/11/2026)

U18 – REGIONAL 2 – Poule C

Match n° 56082647 : FC Seyssins 21 – ACH 21 (remis du 22/11/2026)
Match n° 56082650 : Bourg Sud 21 – Grand Ouest Association L 21 (remis du 21/11/2026)

U18 – REGIONAL 1 – Poule D

Match n° 56083323 : RCF 07 21 – PV FC Oyonnax 21 (remis du 22/11/2026)

AMENDES

- **Retard dans l'envoi de la F.M.I.**

Amende de 75 Euros pour non-transmission de la F.M.I. ou envoi hors-délai (heure limite réglementaire : dimanche 20h00)
Olympique Valence (549145) : match 56138782 en U15 R1 niv.A du 07/11/2026
Olympique Valence (549145) : match 56082256 en U18 R2 poule B du 07/11/2026
C.S. Lagnieu (504391) : match 56080866 en U15 R2 poule D du 08/11/2026
O.C. Eybens (546478) : match 56079492 en U14 R1 niv.B poule B du 08/11/2026

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (ligue@laurafoot.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F..

BELISSANT Patrick,

Président Commission Sportive Jeunes

PEZAIRE Pascal,

Président Département Sportif